



## Afrique de l'Ouest Niger

### Prévention, Protection et Plaidoyer contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger.

## Contexte

Bien que le Niger ait ratifié un ensemble d'instruments juridiques internationaux servant de cadre de référence pour la réalisation des droits de l'enfant, dans la pratique l'application des droits des enfants tels que stipulés dans ces textes se heurte à certaines réalités, et notamment la mobilisation des ressources techniques et financières par l'Etat. De plus, si de nombreux efforts ont été accomplis dans l'harmonisation des législations nationales avec les normes internationales, un grand décalage subsiste entre les lois et leur application sur le terrain.



Les connaissances limitées des droits, devoirs et responsabilités de chacun dans la protection de l'enfance, et certaines pratiques sociales, culturelles et religieuses, contribuent à entraver la protection de l'enfance. Et ce, d'autant plus que la plupart de ces pratiques jugées néfastes (confiage, mariage précoce...) ne sont souvent pas perçues par les communautés comme des violations des droits de l'enfant, mais plutôt comme un moyen d'assurer leur protection. C'est par exemple le cas pour les mariages précoces que la plupart considèrent comme une pratique permettant d'assurer la protection de la jeune fille contre la sexualité hors mariage et le déshonneur.

A partir d'une approche fondée sur les droits humains, toutes les actions seront orientées vers le renforcement des capacités des enfants à faire valoir leur droits et de celles des acteurs étatiques et non étatiques (acteurs politiques, institutionnels et de la société civile) à s'acquitter de leurs obligations.



Le projet est développé dans 5 villes: **Niamey, Téra, Tillabéry, Boboye et Gaya.**

Durée du projet	Budget total	Financé	Solde à financer
2015 - 2017	440 391 €	352 087 €	88 304 €

## Objectif

L'objectif global poursuivi par le projet est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à Niamey et dans les régions de Tillabéry et Dosso.

## Partenaires

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) - Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection de l'enfant (RAO) - UNICEF Niger - Ministère de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant au Niger - Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg- Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire - ECPAT France.

## Activités prévues... quelques exemples

### Identification et réinsertion des enfants victimes

2000	Mineures en situation de prostitution sont sensibilisées lors des maraudes sur les sites de prostitution et se voient proposer des initiatives de réinsertion
400	D'entre elles sont suivies régulièrement
120	Sont prises en charge médicalement, psychologiquement et juridiquement
155	Filles sont placées en formation professionnelle et suivies dans leur parcours de réinsertion

### Mobilisation communautaire et renforcement du système de prise en charge

150	Enfants vulnérables bénéficient d'une prise en charge alimentaire et sanitaire avant d'être réintégrés dans leurs familles.
86	Enfants vulnérables bénéficient d'un kit d'installation après leur formation professionnelle
4500	Enfants et jeunes des communautés ciblées sont informés sur les dangers liés à la mobilité et sur l'ESEC.

### Expertise et plaidoyer

300	Membres des comités villageois de protection de l'enfant sont formés sur la chaîne de protection de l'enfant
1 000 000	De personnes sont sensibilisées sur l'ESEC et les dangers liés à la mobilité à travers les émissions radios et télé
18 000	Personnes sont sensibilisées dans les villages d'intervention

